

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 212/2022

A l'entreprise MODERN CONSTRUCTION SARL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de construction, réhabilitation et modernisation de l'hôpital provincial général de référence de Kinshasa (HPGRK, ex Mama yemo), conclu avec le Bureau Central de Coordination « BCECO », pour un montant total hors taxe de dollars américains quinze millions huit cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-huit, vingt-neuf centimes (USD 15. 833.888,29) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 09/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M. L. YUMBA
Directeur Général a.i.